

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE SIN-LE-NOBLE



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33
2025-020

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 059-215906298-20250408-2025_020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

Date de la convocation : 3 Avril 2025	L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Huit Avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 3 Avril 2025	Membres	Présents	Absents	Donne pouvoir à
Nombre de conseillers : En exercice : 12 Quorum : 7 Présents : 9 Pouvoirs : 3 Votants : 12	Madame FALEMPE Marie-Françoise	X		
	Madame DUQUESNE Laurence	X		
	Monsieur SOQUET Éric	X		
	Monsieur KEERSTOCK Daniel	X		
	Madame TRIOLO Accursia	X		
	Monsieur MAITTE Yves		X	TRIOLO Accursia
	Monsieur HARDY Frédéric		X	SOQUET Eric
Secrétaire de Séance : Laurence DUQUESNE	Monsieur ZEIMEN Nicolas		X	KEERSTOCK Daniel
	Madame CARPEZA Elodie	X		
	Madame HALLANT Dany	X		
	Monsieur BONNET Guy	X		
	Monsieur FOUCAUT Alain	X		
Objet de la délibération : Avenant à la convention RIPESE	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 12 Votes Contre : 0 Abstention : 0			

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur l'avenant à la convention avec le Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe -Escaut (RIPESE), qui a pour objectif une majoration de 10 % de la cotisation annuelle.
Elle représente pour la commune la somme de 124,50 €, soit une cotisation annuelle de 1 369,57 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avenant à la convention avec le RIPESE,
- Autorise Madame Le Maire à signer ledit avenant et, tous documents nécessaires à l'application de la présente décision du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Laurence DUQUESNE

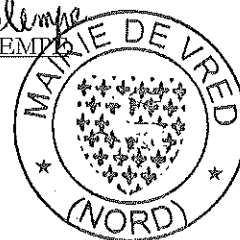
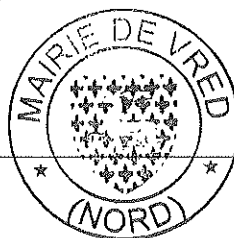
Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le **14 AVR. 2025** et de la publication le **14 AVR. 2025**

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE



**RELAIS INTERCOMMUNAL
PETITE ENFANCE SCARPE
ESCAUT**



Avenant à la convention de partenariat

Aubry du Hainaut

Bousignies

Brillon

Buille St Amand

Château l'Abbaye

Haveluy

Hergnies

Hérin

Lecelles

Marchiennes

Maulde

Millonfosse

Montigny en Ostrevent

Mortagne du Nord

Nivelle

Rieulay

Rosult

Rumegies

Sars et Rosières

Thun St Amand

Vred

Wallers

Wandignies-Hamage

Warlaing

Les soussignés :

La commune de VRED

Représentée par Madame FALEMPE Marie Françoise, en qualité de Maire

D'une part,

Le Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escaut

2 Rue de l'Epau – 59230 SARS ET ROSIERES

Représenté par Madame KOPEC Catherine, sa présidente

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Le présent avenant à la Convention de Partenariat a pour objectif, une majoration de 10% de la cotisation annuelle.

Article 2 : Les membres du Conseil d'Administration, lors de l'Assemblée Générale du 13 Mars 2025, ont donné leur accord à l'unanimité pour que cette augmentation soit votée lors du prochain conseil municipal de votre commune..

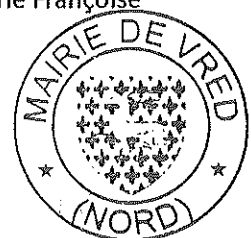
Article 3 : Elle représente, pour la commune de Vred , la somme de 124,50€. Soit une cotisation annuelle de 1369,57€.

Article 4 : Un appel à cotisation vous sera envoyé avant la fin du 1^{er} trimestre.

Fait en deux exemplaires

A WALLERS, le 17/03/25

Madame FALEMPE Marie Françoise
Maire de VRED



RELAIS INTERCOMMUNAL PETITE ENFANCE SCARPE ESCAUT

2 Rue de l'Epau – 59230 SARS ET ROSIERES

Tél. : 03.27.19.19.30 / E.Mail : ripese@orange.fr